

# Le Conseil a siégé en assemblée extraordinaire : il se donne un nouveau président

Autor(en): **Molles, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **87 (1960)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231763>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Conseil a siégé en assemblée extraordinaire

## Il se donne un nouveau président

*C'est par une invitation pressante aux Associations cantonales de prendre position, le plus tôt possible, quant aux nouveaux statuts réorganisant le Conseil que M. Charles Montandon, vice-président, ouvre cette importante séance. Il ne s'agit plus de « lanterner » et l'on ne saurait longtemps rester assis entre deux sièges...*

Aussi bien, après lecture du procès-verbal par M. Oscar Pasche, secrétaire romand, l'assemblée passe à l'élection d'un nouveau président.

Vaud et Fribourg ayant eu leur tour avec M. Montandon et Henri Clément, l'unanimité se fait rapidement sur la candidature de M. Joseph Garpoz, de Sion.

Ce choix est heureux ! Dynamique et expéditif, M. Gaspoz préside déjà l'Association des costumes et coutumes valaisans, dont font partie les patoisants de ce canton... Natif d'Evolène, il pratique le vieux langage depuis l'enfance et jouit des talents d'organisateur dont ont témoigné les nombreuses fêtes réussies du Vieux-Pays, un peu partout. Et plusieurs fois déjà, il a commenté les émissions radiophoniques en patois valaisan.

Comme le tour des Jurassiens viendra, M. Joseph Badet de St-Ursanne, est désigné comme vice-président.

Provisoirement donc le Conseil pour-

suivra sa tâche jusqu'au moment où les Cantonales ayant désigné leurs représentants, une assemblée des délégués sera convoquée.

En attendant, les présidents cantonaux présenteront, par écrit, les modifications et propositions touchant les nouveaux statuts.

On entend encore M. Schulé, rédacteur en chef du « Glossaire romand » sur l'enquête-concours lancée par les Archives sonores et dont les travaux — très intéressant — sont toujours à l'examen. Puis M. F.-L. Blanc, parle des modifications qui seront apportées aux émissions pour les rendre plus vivantes. (Voir l'article qu'il y consacre personnellement.) Il rend hommage à M. Wiblé pour son important travail d'archiviste.

Voici donc le Conseil habilité à faire vite pour que le mouvement patoisant romand connaisse une vitalité accrue... cet hiver déjà...

*R. Molles.*

La prochaine séance du « Conseil » des patoisants romands aura lieu le **29 novembre, à 10 heures**, aux Studios de la Radio, à La Sallaz, et s'ouvrira par une prise de connaissance des « Archives sonores ».